

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



**COMMUNE DE  
SAILLANT**

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 09 Juin à 21 heures 15 minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAILLANT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil, sous la présidence de Michel ROCHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents (10) : Michel ROCHE, Danièle HORTALA, Yohann CARRET, Guy CHAZOT, Thibault CALMARD, Mireille CARRET, Frédéric CHAZELLE, Gérard ROURE, Sandrine HAUTEVILLE, Yvan CARRET.

Absents (0) : /

Procuration (0) : /

Nombre de votants : 10

Secrétaire de séance : Yohann CARRET

Date de la convocation : 30/05/2023

**7 ► CHOIX ENTREPRISE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE VOIRIE 2023**

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal que deux offres nous sont parvenues pour réaliser les travaux de voirie 2023.

Pour rappel, ces travaux consisteraient à remettre en état les voiries des villages de Bichelonne et de Lissonnat.

Après analyses, c'est l'offre de la société COLAS, dont le siège social se situe 4 Rue André Marie Ampère à Gerzat, qui a été retenue comme étant la « mieux-disante » pour un montant de 46 159,00 € HT.

Ces travaux devraient ainsi être financés :

- 28,93 % de 33 764,00 € subventionnés par l'Etat (DETR), soit 9 769,00 € (33 764,00 € est le montant retenu par la Préfecture suite à l'envoi de notre dossier)
- 40 % de 40 000,00 € par le Département (FIC) soit 16 000,00 € (plafond de 40 000 € afin de conserver un peu de l'enveloppe FIC pour les futurs projets)
- Autofinancement : 20 390,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

↳ décide de confier les travaux à l'entreprise COLAS ;

↳ autorise M. Le Maire à signer le devis et toutes les pièces afférentes à ces travaux une fois les accords de subventions obtenus ;

↳ charge M. Le Maire de l'exécution de la présente délibération

*Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,*

Le Maire,  
Michel ROCHE

